

93 | NEUILLY-PLAISANCE Alors que Christian Demuynck (DVD) refuse les travaux dans sa commune, faute de garanties sur la réfection de la voirie, le préfet a pris des arrêtés pour forcer la reprise du chantier.

Bras de fer entre le maire et le préfet autour du Grand Paris Express

Hendrik Delaire

« **JE LE DIS** clairement, Neuilly-Plaisance ne se laissera pas faire ! » Le maire, Christian Demuynck (DVD) persiste et signe. Il n'entend pas se laisser forcer la main par l'État et compte poursuivre le bras de fer pour obtenir la prise en charge de la réfection intégrale de la chaussée endommagée dans le cadre des travaux menés dans sa ville par Enedis, pour le compte de la Société des grands projets (SGP).

Depuis des mois, la filiale d'EDF a ouvert un chantier dans la commune pour installer un câble de 20 000 V, qui alimentera les deux tunneliers qui s'élanceront en 2027 de la gare de Val-de-Fontenay (Val-de-Marne) pour creuser deux tronçons de la future ligne 15 Est du Grand Paris Express (GPE). L'un dès janvier en direction des gares de Nogent-Le Perreux et Champigny Centre et l'autre dès mai 2027 en direction de la gare de Rosny-Bois Perrier. Ce câble long de 3,1 km, dont 95 % s'étendent sur le territoire de Neuilly-Plaisance, doit aussi servir à alimenter la future gare de Val-de-Fontenay.

Une mise en demeure fin juillet

Si le maire réaffirme qu'il n'est « pas opposé » au projet de supermétro, il s'insurge contre le refus d'Enedis de prendre à son compte financière-



ment la reprise intégrale de la voirie à l'issue des travaux de terrassement. Le premier magistrat assure pourtant qu'Enedis s'y était engagé verbalement il y a un peu moins d'un an, ce que conteste la filiale d'EDF qui indique que les voies seront remises en état sans pour autant être refaites intégralement.

S'opposant à ce que ses « chaussées soient sacrifiées après le reniement des engagements pris », Christian Demuynck avait refusé fin juillet d'accorder un arrêté de pro-

Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), le 31 juillet. Les travaux d'Enedis sont aujourd'hui à l'arrêt sur l'avenue Danielle-Casanova.

longation des travaux, stoppant net le chantier.

Face à cette fin de non-recevoir, le préfet de Seine-Saint-Denis a pris vendredi un arrêté pour se substituer au maire et autoriser la reprise des travaux. « Compte tenu du caractère d'utilité publique et d'urgence des travaux, le préfet a mis en demeure, fin juillet, le maire de faire usage de son pouvoir de police de circulation dans un délai de quinze jours », poursuit la préfecture.

Sans succès. « La mise en demeure étant restée sans ef-

fet, le préfet a pris deux arrêtés de substitution au pouvoir de police de circulation du maire de Neuilly-Plaisance, afin de permettre le démarrage des travaux », poursuivent les services de la préfecture pour justifier le recours à cet arrêté. Ce dernier permet la reprise des travaux à partir de ce jeudi, le long de la N 34. « Le calendrier du chantier est pour le moment tenu », assure la SGP.

Christian Demuynck n'entend pas pour autant se laisser court-circuiter. « J'ai deman-

dé que toutes les voies de recours soient examinées, notamment l'engagement d'un référé-suspension devant le tribunal administratif. Même si l'État dispose de pouvoirs considérables, renoncer à agir reviendrait à accepter le passage en force ! », s'indigne le premier magistrat, pour qui « cette affaire révèle surtout un insupportable deux poids, deux mesures ».

La réunion de la dernière chance

Le maire fait référence à la fermeture à venir de l'autoroute A13 dans le sens Paris province à compter du 16 novembre et jusqu'à fin août 2027 afin de permettre des travaux de consolidation du tunnel de Saint-Cloud. L'axe sera même fermé dans l'autre sens de circulation durant les deux mois de vacances de l'été 2027.

« À Saint-Cloud, l'État et la Société des grands projets ont su réunir 35 millions d'euros, dont 17,5 millions financés par la SGP, pour conforter un tunnel appartenant au réseau routier national. À Neuilly-Plaisance, en Seine-Saint-Denis, ce même État choisit d'utiliser son autorité contre la ville plutôt que d'exiger d'Enedis et de la SGP qu'ils respectent leurs engagements », assène Christian Demuynck.

Une réunion de la dernière chance a lieu ce mercredi soir en préfecture, en présence du maire, d'Enedis et la SGP.